



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



SDC-Gender Equality Network

RÉSEAU DE LA DDC POUR L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES **LETTRE D'INFORMATION**

N° 1, mars 2015



L'examen de Beijing+20 et le programme de développement pour l'après-2015

ÉDITORIAL

Chères collègues, chers collègues,

C'est un plaisir de publier ce premier numéro de la **lettre d'information Genre de la DDC** le 8 mars, Journée internationale de la femme. Une infolettre de plus, me direz-vous, est-ce bien utile ? Oui, pour renforcer la communication, aussi bien entre le terrain et la centrale qu'entre chacune et chacun d'entre vous, qui travaillez pour la DDC ou en êtes partenaire, quelque part dans le monde. Souvent, je n'entends parler d'une initiative, d'une évaluation ou d'un plan d'action méritant d'être connu que par le plus grand des hasards. Cette lettre d'information a donc pour vocation de servir de plateforme de communication et d'échange, contribuant à donner aux membres du réseau de la DDC pour l'égalité entre hommes et femmes le sentiment d'appartenir à une communauté vivante et pleine de ressources. Publiée trois fois l'an, elle inclura toujours un article de fond, des informations du point focal Genre ainsi que de la centrale, des nouvelles en provenance des bureaux de coopération et une rubrique présentant des événements, des publications et des liens. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la confection de ce premier numéro et comptons sur vos nombreuses contributions pour les numéros à venir. Ce premier numéro est également l'occasion de vous annoncer l'ouverture de notre nouveau [site web](#) Genre entièrement remanié. Il n'est certes pas encore complet, mais n'hésitez pas à le visiter en l'état et à nous donner votre avis : qu'aimez-vous ? Qu'y manque-t-il ? La DDC a donc revu son site thématique genre. Vous le trouverez [ici](#).

Le **point fort** de ce numéro est Beijing+20 et l'année 2015, une année très spéciale du point de vue de l'égalité entre les sexes et des droits de la femme : il y a vingt ans exactement, lors de la Conférence mondiale sur les femmes de 1995, à Beijing, était adopté le Programme d'action de Beijing. Ce programme visionnaire définit des objectifs dans douze domaines critiques et sert de guide aux Etats dans leurs efforts de promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes. L'année 2015 est également celle où les Objectifs du Millénaire pour le développement arrivent à échéance et où la communauté internationale va adopter un nouvel ensemble d'objectifs pour le développement durable. Or l'une des principales conditions de la réalisation de ces objectifs sera la pleine égalité entre hommes et femmes. Enfin, nous célébrons en 2015 les quinze ans de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. C'est donc le bon moment pour faire le point : qu'a-t-on obtenu en vingt ans et quels défis – anciens ou nouveaux – devons-nous relever aujourd'hui ? Notre article de fond, dû à la plume de Flurina Derungs, du Centre interdisciplinaire d'études genre de l'Université de Berne, présente les enjeux de Beijing+20 et les leçons à retenir pour le nouveau programme de développement durable.

Ursula Keller, point focal Genre à la DDC

TABLE DES MATIÈRES

Point fort	3
Nouvelles du point focal Genre	5
Nouvelles des membres du réseau pour l'égalité entre hommes et femmes	7
Publications, événements et liens	8

« Vingt ans après, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing n'ont rien perdu de leur actualité. »¹

Lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing, en 1995, quelque 50 000 participants provenant de 189 pays ont adopté **la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (PAB)**. Considéré comme le cadre normatif le plus audacieux et le plus avancé jamais adopté pour promouvoir les droits de la femme et l'égalité entre les sexes, le PAB invite à agir dans douze domaines critiques (voir l'encadré, page 4). Mais qu'en est-il aujourd'hui des promesses de Beijing 1995 ?

En mars 2015, lors de la 59^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW), la communauté internationale se réunira à New York pour **examiner les progrès réalisés dans l'application du PAB**. Quels sont les avancées majeures des vingt dernières années en matière d'égalité entre hommes et femmes et quels défis sont-ils encore à relever ? Que faire pour que l'égalité entre les genres et le respect des droits fondamentaux de la femme soient enfin une réalité ?

Examinons de plus près les **principaux succès et défis** des deux dernières décennies.² Depuis l'adoption du PAB, **le niveau d'éducation** des femmes et des filles s'est amélioré de manière significative, dans le monde entier. Il n'en reste pas moins qu'un grand nombre de filles quittent l'école prématurément et que plus le niveau d'éducation examiné est élevé, plus les disparités sont importantes, exacerbées par la pauvreté, les traditions, l'éloignement des écoles, le mariage précoce, les questions sanitaires et le travail d'aide (care). Malgré les progrès réalisés dans le domaine de la **santé** des femmes, la mortalité maternelle, le VIH/SIDA et **la violence à l'égard des femmes et des filles** restent de graves problèmes dans le monde entier. La condition de la femme sur le **marché du travail** s'améliore – un nombre croissant de femmes occupent des emplois rémunérés hors du secteur agricole et ont accès à des ressources productives –, mais les progrès en la matière sont loin d'être uniformes et les disparités perdurent. Si, à l'échelle mondiale, la part des emplois rémunérés occupés par des femmes est passée de 35 à 40 %, au Moyen-Orient et en Asie du Sud, seul un emploi non agricole sur cinq se décline au féminin. Les femmes ont en outre plus de probabilités d'occuper des emplois vulnérables, à temps partiel ou précaires, voire d'être sans emploi. Elles gagnent moins que les hommes, n'ont souvent pas de couverture sociale de base et sont sous-représentées dans les postes à responsabilités économiques. Dans les sociétés rurales, où on leur doit 43 % de la production agricole et 60 à 80 % de la production alimentaire en général, elles sont le pilier de la sécurité alimentaire de leur communauté, ce qui ne les empêche toutefois pas d'être désavantagées en matière d'accès à des aliments sains et nourrissants. De plus, la question du genre et du droit à la terre, comme nous l'avons constaté en 2014 à la faveur du processus de capitalisation au sein du réseau pour l'égalité entre hommes et femmes, est une question profondément marquée par les disparités. Enfin, même si la **participation politique** des femmes augmente – elles sont de plus en plus nombreuses à devenir parlementaires, ministres ou chefs d'Etat –, les plafonds de verre subsistent. Les femmes sont donc sous-représentées dans les organes de décision non seulement économiques, mais également politiques.

Par ailleurs, les différences entre hommes et femmes en matière d'emploi du temps et de **travail d'aide**, encore largement dévolu aux femmes dans le monde entier, sont très critiques et à l'origine de profondes disparités. Qui consacre combien de temps aux travaux ménagers et d'aide ? La réponse à

¹ Citation tirée des conclusions de la réunion d'examen régionale de Beijing+20 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, qui s'est tenue à Genève les 6 et 7 novembre 2014 (37).

² Les faits et chiffres de cet article sont tirés du [rapport 2014 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement](#), de la déclaration relative à la session d'ONU Femmes sur l'après-2015 qui s'est tenue du 17 au 20 février 2015 ainsi que des divers documents de préparation de la 59^e session de la CSW, tels que le [rapport du Secrétariat général \(2015\)](#), les différents [rapports régionaux d'examen \(2014 et 2015\)](#), et le [rapport d'examen de Beijing+20 par la Suisse \(2014\)](#).

cette question dépend largement des normes sociales et de la répartition sexospécifique des rôles dans la société. Dans les régions rurales pauvres, les tâches ménagères sont particulièrement chronophages et pour la plupart assumées par des femmes et des filles. Une étude de la Banque mondiale réalisée dans 25 pays d'Afrique subsaharienne³ montre que les femmes consacrent dans ces pays un minimum quotidien de 16 millions d'heures à recueillir de l'eau (les hommes et les enfants respectivement 6 et 4 millions d'heures). Les nombreuses heures que les femmes passent à transporter de l'eau potable, à cuisiner et à s'occuper des enfants sont autant d'heures qu'elles ne peuvent pas consacrer à leur éducation, à un travail générant un revenu ou à des activités politiques. Ce lourd fardeau du travail d'aide non rémunéré nourrit ainsi le cercle vicieux de la pauvreté. Comme on le sait, la **pauvreté** et surtout l'extrême pauvreté ont un visage de femme !

Vingt ans après Beijing, les revendications du programme d'action n'ont donc rien perdu de leur puissance visionnaire et de leur actualité. D'importants progrès ont certes été accomplis, mais les défis restent nombreux. Quelle est dès lors la **voie à suivre** pour que l'égalité entre les sexes et le respect des droits fondamentaux de la femme soient enfin une réalité ?

Premièrement, il faut consolider les bases jetées jusqu'ici. Le nouveau cadre des **objectifs de développement durable pour l'après-2015** est une occasion unique de le faire. Il devra être en parfaite harmonie avec le PAB et les autres normes et obligations applicables en matière de droits fondamentaux de la femme. La priorité doit aller à la définition d'un objectif spécifique d'égalité entre les genres et d'autonomisation des femmes, couvrant des thèmes qui faisaient défaut dans les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'émancipation économique des femmes, leur participation à voix égale aux décisions et l'élimination de toute forme de discrimination et de violence sexospécifique. Il s'agit en outre d'intégrer des cibles et des indicateurs d'égalité dans tous les autres objectifs du nouveau programme. Cet engagement fort devra s'accompagner de **solides mécanismes de responsabilisation** et d'un financement à la hauteur, autrement dit de l'allocation de ressources durables suffisantes pour assurer l'égalité entre hommes et femmes (voir aussi sous Nouvelles du point focal Genre, page 5). Enfin, il s'agit d'intervenir non pas sur les symptômes de **l'inégalité entre les sexes**, mais sur ses **causes profondes**, à savoir les déséquilibres de pouvoir entre hommes et femmes, les stéréotypes de genre ou le partage inégal du travail d'aide non rémunéré. Pour éradiquer la pauvreté et assurer un développement durable pour tous, il faut que les femmes puissent développer leurs potentiels et leurs ressources sur un pied d'égalité avec les hommes. Dans ce processus, il s'agit non pas de les instrumentaliser comme une « ressource économique inexploitée », mais de renforcer leur pouvoir d'action par tous les moyens et sur tous les plans : social, économique et politique.

Flurina Derungs, Centre interdisciplinaire d'études genre, Université de Berne

LE PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING : DOUZE DOMAINES CRITIQUES

Les femmes et la pauvreté

L'éducation et la formation des femmes

Les femmes et la santé

La violence à l'égard des femmes

Les femmes et les conflits armés

Les femmes et l'économie

Les femmes et la prise de décisions

Les mécanismes institutionnels visant à favoriser la promotion des femmes

Les droits fondamentaux de la femme

Les femmes et les médias

Les femmes et l'environnement

Les petites filles

Pour de plus amples informations : www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform

³ World Bank Working Paper No 73 (2006). [Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa](http://www.worldbank.org/afro/workingpapers/paper73.pdf).

NOUVELLES DU POINT FOCAL GENRE

Politiques en jeu : l'après-2015 et le financement du développement

Fin janvier 2015, une session de bilan a lancé le processus de négociation du **programme de développement pour l'après-2015**, qui sera adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre prochain. La base de négociation est constituée du rapport du Groupe de travail ouvert (GTO) sur les objectifs du développement durable (voir sous Publications, événements et liens, page 8). La Suisse va continuer à plaider pour un objectif 5 sur l'égalité entre hommes et femmes profondément transformateur et pour une intégration de la question du genre dans tous les autres objectifs. Nous suivons aussi de près la préparation de la troisième Conférence internationale sur le **financement du développement** (FdD), qui se tiendra à Addis Abeba en juillet 2015. Très ambitieux, l'objectif de l'égalité nécessitera un financement qui le soit tout autant. A charge donc pour nous d'instaurer une dynamique politique garantissant qu'il sera prioritaire dans les décisions de financement du programme pour l'après-2015. Et nous nous y employons : nous avons rédigé, avec d'autres pays, une [déclaration commune](#) qui a été lue lors de la première session de rédaction du processus FdD. De plus, lors de la 59^e session de la CSW, ce mois de mars, la Suisse animera une manifestation parallèle intitulée « From Commitment to action : Financing for gender equality in the post-2015 sustainable development agenda ».



Une artisane transmet son savoir à un jeune homme, à Masaya, au Nicaragua (DDC Nicaragua).

Prochaines discussions en ligne

La prochaine discussion en ligne est prévue fin mars ou début avril. Nous aimerions en savoir plus sur vos connaissances et vos expériences en relation avec les questions de genre dans les processus de gouvernance locale et de décentralisation fiscale. Nous aurons aussi une autre discussion en ligne dans le groupe de travail commun avec le réseau Conflits et droits de l'homme et lancerons un processus d'apprentissage et de capitalisation concernant les programmes de la DDC consacrés à la violence sexospécifique. De plus amples informations suivront.

La question du genre dans les rapports annuels 2014

La question du genre est bien en vue dans la plupart des rapports 2014, dont bon nombre présentent des données ventilées par sexe et rendent compte de la situation et des résultats obtenus dans ce domaine. Par rapport à 2013, cette tendance est réjouissante et témoigne des efforts accomplis par les bureaux de coopération pour mieux intégrer la perspective du genre dans leurs rapports. Plusieurs défis majeurs restent cependant à relever, en particulier l'identification des changements de nature transformatrice ainsi que l'interprétation qualitative et la contextualisation des données et des résultats. Une évaluation qualitative externe a montré que sur l'ensemble des domaines d'intervention dont les rapports évalués rendaient compte, 25 % étaient assortis d'une analyse sexospécifique adéquate tandis que 59 % présentaient quelques éléments axés sur le genre (p. ex. quelques données ventilées par sexe). Les leçons à en tirer pour l'avenir sont les suivantes : il faut, d'une part, se concentrer sur les données et les développements d'importance stratégique et, d'autre part, veiller à intégrer la question du genre dans toute nouvelle stratégie de coopération.

Nouvelles lignes directrices stratégiques en matière de genre

En décembre 2014, la direction de la DDC a adopté les nouvelles lignes directrices stratégiques 2015 - 2018 en matière de genre. Avec en toile de fond l'examen des Objectifs du Millénaire pour le développement, la position de la Suisse sur l'égalité entre les sexes dans le programme de développement pour l'après-2015 et les principaux domaines d'intervention de la DDC, on a défini trois thèmes prioritaires appelés à guider notre travail ces prochaines années.

1) **Genre et droits de la femme dans les conflits et les contextes fragiles.** Un accent particulier doit être mis, d'une part, sur la prévention de la violence sexospécifique et sur la protection contre cette dernière dans les situations de post-conflit et les crises humanitaires et, d'autre part, sur le renforcement de la participation des femmes et sur l'intégration de la dimension du genre aux processus locaux de consolidation de la paix, de rétablissement de la gouvernance et de reconstruction de l'Etat. De plus, l'inclusion des hommes et l'analyse approfondie des dynamiques propres aux rôles selon le genre et à la masculinité requièrent aussi qu'on leur accorde une attention particulière dans les situations de conflit.

2) **Accès équitable aux ressources naturelles, aux savoir-faire et au revenu dans les économies rurales et les zones urbaines.** La priorité doit porter sur deux thématiques de première importance pour la DDC : premièrement, le genre dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'adaptation au changement climatique, l'accent devant être mis sur les questions de gouvernance foncière et d'accès des femmes à la terre ; deuxièmement, le genre dans le développement du secteur privé, avec en point de mire l'émancipation économique des femmes et leur accès aux chaînes de valeur, aux marchés, aux services et aux compétences, y compris au niveau décisionnel. Les questions relatives au travail d'aide non rémunéré sont particulièrement importantes dans l'une et l'autre de ces thématiques.

3) **Genre, participation politique et gouvernance locale.** Le but est de renforcer le pouvoir d'action politique des femmes dans les processus de démocratisation, de promouvoir leur participation à divers autres processus – gouvernance locale, gestion des finances publiques et décentralisation fiscale – et d'accroître la sensibilité de ces processus (y compris des processus de budgétisation) aux questions de genre.

Au **niveau institutionnel**, la DDC s'engage pour que la perspective du genre soit davantage prise en compte dans les discussions sur les politiques à mettre en œuvre, tant dans ses relations bilatérales avec ses pays partenaires que sur le plan international. Elle s'emploie en outre à améliorer la visibilité et la responsabilité pour des résultats de genre transformateurs, à promouvoir l'apprentissage institutionnel et à développer les compétences nécessaires pour augmenter la sensibilité aux questions de genre sur le terrain. Enfin, elle considère l'implication des hommes dans tout travail lié au genre comme hautement prioritaire. Disponibles en allemand uniquement, les nouvelles lignes directrices stratégiques seront traduites en anglais et en français.

NOUVELLES DES MEMBRES DU RÉSEAU POUR L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES

Nairobi

Atelier régional sur la question du genre

La question du genre traverse toute la stratégie de la DDC pour la Corne de l'Afrique. Le besoin se faisait donc sentir de garantir une bonne compréhension mutuelle des principales politiques de genre de la DDC et de leurs instruments et de s'exercer à transposer les modèles proposés dans des projets et des programmes s'inscrivant dans la réalité du terrain. Nous avons donc organisé un atelier de deux jours à l'intention de notre équipe de programme et des points focaux Genre d'autres Bucos de la Division AOA. Couronné de succès, cet atelier a permis aux membres de l'équipe de bien comprendre comment intégrer systématiquement la perspective du genre dans leur travail.

Informations : DDC Bureau de coopération Nairobi, catherine-wangechi.muriithi@eda.admin.ch

Aide humanitaire

Les points focaux Genre sur le terrain encouragés à consulter des conseillers de GenCap

La DDC/AH a décidé en janvier dernier de soutenir GenCap par une contribution de 200 000 francs pour 2015. GenCap est une structure créée par le Comité permanent interorganisations (CPI) en 2007. Elle a pour mission, d'une part, de faciliter et d'encourager l'acquisition de compétences et de capacités de leadership par le personnel humanitaire, afin qu'il soit à même de mettre en œuvre et de promouvoir des programmes intégrant l'égalité entre les sexes, et, d'autre part, de s'assurer que les besoins spécifiques des femmes, des filles, des hommes et des garçons sont dûment analysés et pris en considération dans l'action humanitaire aux niveaux mondial, régional et national. A cette fin, GenCap détache des conseillers en matière d'égalité auprès des agences des Nations Unies sur le terrain (souvent OCHA et/ou l'équipe humanitaire pays [EHP]), pendant plusieurs mois. Ces conseillers sont chargés d'assurer un soutien stratégique et opérationnel en relation avec la question du genre. GenCap dispense en outre des formations sur l'intégration de cette question dans l'action humanitaire et affecte aux régions des spécialistes de la violence sexospécifique qui collaborent à la mise en œuvre de programmes communs. GenCap est gérée conjointement par OCHA (son unité d'appui) et par le Conseil norvégien pour les réfugiés (gestion du fichier des experts de l'égalité entre les sexes). En octobre 2014, GenCap disposait de conseillers basés notamment en Jordanie (crise en Syrie), au Soudan du Sud et en République centrafricaine et de trois conseillers régionaux spécialistes de la violence sexospécifique (en poste dans les bureaux du FNUAP). En tant que points focaux Genre sur le terrain, vous-mêmes et/ou les responsables de votre bureau êtes encouragés à prendre contact avec les conseillers de GenCap, de façon que l'appui fourni par notre centrale à cette structure profite à nos opérations sur le terrain (p. ex. échange de connaissances avec les conseillers et, si possible, participation aux formations de GenCap).

Informations : Centrale DDC, Aide humanitaire et CSA, sascha.mueller@eda.admin.ch, www.humanitarianresponse.info/coordination/genicap

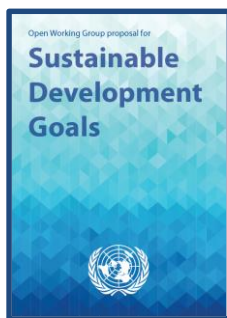
Mongolie

Egalité entre hommes et femmes en Mongolie

Daniel Valenghi du BUCO de Mongolie partage avec nous les deux documents suivants : une étude documentaire sur l'égalité entre hommes et femmes en Mongolie, réalisée par la DDC Mongolie conjointement avec l'Independent Research Institute of Mongolia (IRIM), ainsi que le plan d'action Genre 2015 d'un projet d'extraction minière artisanale durable, considéré comme un modèle de meilleures pratiques. Pour obtenir les documents et plus d'information svp contactez Daniel Valenghi.

Informations : DDC Bureau de coopération Mongolie, daniel.valenghi@eda.admin.ch

PUBLICATIONS, ÉVÉNEMENTS ET LIENS



Publications sur le programme de développement pour l'après-2015

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptera les nouveaux objectifs de développement durable pour l'après-2015 (voir aussi sous Nouvelles du point focal Genre). Plusieurs documents concernant ce processus sont d'ores et déjà publiés. Nous vous en signalons ici quelques-uns :

Groupe de travail ouvert : [Proposal for Sustainable Development Goals](#) (juillet 2014)

Grand Groupe des Femmes : [Les « 8 drapeaux rouges » des femmes suite à la conclusion du GTO](#)

Secrétariat général des Nations Unies : [Rapport de synthèse](#) (décembre 2014)

Grand Groupe des Femmes : [Response to the Secretary-General Synthesis Report](#)

ONU Femmes : [World Survey on the role of women in development 2014](#) (2014)

Suisse : [Position de la Suisse sur un cadre pour un développement durable après 2015](#) (juin 2014)

Suisse : [Position de la Suisse sur l'égalité des sexes pour l'après-2015](#) (janvier 2014)



Publications sur Beijing+20

En mars 2015, la communauté internationale va procéder à l'examen du Programme d'action de Beijing lors de la 59^e session de la CSW, à New York. Peut-être souhaitez-vous en savoir plus sur l'application du programme d'action dans votre pays ? Ou sur les progrès accomplis, les défis à relever et la voie suivie en Suisse ? Ou encore sur l'avis des experts participant aux réunions d'examen régionales du monde entier ? Internet regorge d'informations sur l'examen de Beijing+20. De plus, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) lance une série de documents de réflexion présentant les points de vue pro-

vocateurs et critiques de la Suisse, de l'Inde, de l'Argentine, de l'Afrique du Sud, de l'Italie, du Brésil, du Bangladesh et de nombreux autres pays.

59^e CSW : [Information sur la CSW en général](#)

Secrétariat général des Nations Unies : [Rapport du Secrétaire général sur les suites données à la PAB](#)

Rapports régionaux : [Rapports d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et du Pacifique ainsi que d'Asie occidentale](#)

Rapports suisses : [Rapport Beijing+20, Evaluation du plan d'action suisse](#)

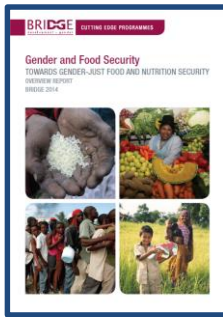
UNRISD : [Documents de réflexion](#)



Document de travail Genre et droit à la terre

La dernière publication du réseau pour l'égalité entre hommes et femmes est sortie en décembre 2014 : « Gender & Land – Implications for Sustainable Development. A working paper for development practitioners. » Elaboré par le Centre interdisciplinaire de recherche sur le genre (ICFG) de l'Université de Berne et par la DDC, ce document invite à acquérir de l'expérience et des connaissances à la faveur d'un processus participatif d'apprentissage institutionnel proposé par la DDC. Il présente une vue d'ensemble des questions critiques concernant le genre et le droit à la terre, met en évidence les grandes tendances des politiques en la matière et fait état de différentes approches et bonnes pratiques empiriques de la DDC concernant la manière d'aborder ces défis dans la coopération au développement. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette publication !

DDC, ICFG : [Working Paper Gender & Land](#)

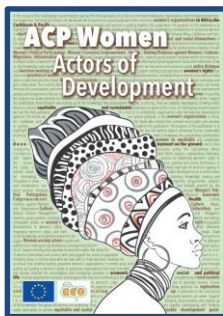


Genre et sécurité alimentaire

En décembre 2014, BRIDGE et la DDC ont publié conjointement le dernier document de la série « Cutting Edge Pack » : « Gender and Food Security. Towards gender-just food and nutrition security ». Etabli par 40 experts de la sécurité alimentaire et de l'égalité entre hommes et femmes du monde entier, il présente une vue d'ensemble incisive de la situation et plaide pour une nouvelle approche de la sécurité alimentaire sensible au genre. Mettant en vedette des stratégies existantes à l'efficacité prometteuse, il suggère que pour assurer une sécurité alimentaire garante en tous points de l'égalité entre les sexes, les solutions doivent

être respectueuses des droits fondamentaux, ajustées aux genres et durables du point de vue environnemental.

SDC, BRIDGE : [Gender & Food Security](#)



Meilleures pratiques en matière d'émancipation des femmes

Stéphanie Aubin, du bureau régional Afrique du Sud, propose un document intéressant intitulé « Femmes ACP. Acteures de développement ». Cette publication présente et analyse des exemples de meilleures pratiques en matière d'émancipation des femmes (selon une approche de bas en haut), en Afrique ainsi que dans les îles des Caraïbes et du Pacifique. Elle inclut une liste des principales sources bibliographiques.

ACP : [Femmes ACP. Acteures de développement](#)

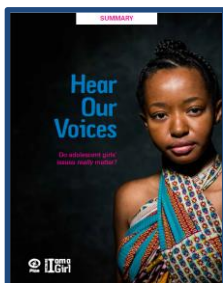


Briefings du réseau GADN

Jose Luis Sandino du Buco du Nicaragua propose deux Briefings publiés par le réseau GADN, qui ont été pour lui une sorte de révélation et pourraient l'être aussi pour d'autres. Ces documents, très bien écrits, informent sur les grands courants de la thématique du genre dans le contexte d'une organisation ainsi que sur les discussions relatives aux politiques en matière d'économie de l'aide (care).

Briefing 5.2014 : [Untangling gender mainstreaming](#)

Briefing 6.2014 : [Unpaid care](#)



Etude mondiale sur les adolescentes

Plan International a directement discuté avec plus de 7000 adolescentes et adolescents (de 12 à 16 ans) dans onze pays de quatre régions du monde. Cette étude avait pour but d'aider les filles, les collectivités et l'organisation Plan elle-même à comprendre les difficultés auxquelles les adolescentes doivent aujourd'hui faire face, exprimées avec leurs propres mots. Ses résultats brossent un tableau très vivant de la réalité quotidienne des jeunes filles de notre époque. Ils illustrent de façon cohérente, mais aussi dérangement, les préoccupations les plus

pressantes des adolescentes, donnant un aperçu saisissant de leurs difficultés, décrites dans leur propre vocabulaire.

Plan : [Hear our voices. Do adolescent girl's issues really matter ?](#)